



## Municipalité de Saint-Bonaventure

---

### RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONAVENTURE PRÉSENTÉ LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 7 NOVEMBRE 2011

Afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du code municipal, je vous présente mon rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Bonaventure.

#### **ANNÉE 2010**

Le rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2010 a été déposé lors de la séance du 6 juin 2011 accompagné du rapport de vérification de la firme comptable Samson Bélair/Deloitte & Touche SENCRL.

L'année 2010 s'est terminée avec un léger surplus dont une partie a été réinvestie dans le budget 2011 et le reste a été remis au surplus accumulé non affecté qui totalisait 197 604 \$ au 31 décembre 2010.

#### **ANNÉE 2011**

Le budget de fonctionnement pour l'année 2011 était de 1 352 697 \$ et les activités se sont déroulées comme prévu.

Pour ce qui est des activités d'investissement, la réfection du 6e rang a été faite telle que prévu. En ce qui concerne le 4<sup>e</sup> rang, des réparations pour en améliorer la structure ont été faites mais la réfection complète a été remise à plus tard, faute de fonds disponible en ce moment.

Des travaux majeurs ont été faits au terrain de soccer et diverses réparations aux autres infrastructures de loisirs. Ces travaux ont été payés à 50% par une subvention du fonds de ruralité et 50% par des commandites diverses ainsi que par la Municipalité.

J'ai rencontré la Fabrique de St-Bonaventure et les marguilliers responsables à leur demande, il y a cinq (5) ans, afin de discuter sur l'avenir probable des trois (3) communautés religieuses. Je les ai rencontrés de nouveau il y a quelques jours et ils m'ont dit que leur priorité était de former un regroupement des trois (3) fabriques pour 2012. Ensuite ils détermineront la façon de procéder et décideront de l'utilisation des infrastructures existantes possiblement en 2013.

La situation en ce qui touche toutes les infrastructures pour les organismes communautaires et récréatifs de la Municipalité vaut la peine d'être étudiée calmement, sans trop d'empressement.



## Municipalité de Saint-Bonaventure

---

La rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil sont fixées par le règlement 162/99 et sont soumises à une indexation selon l'indice des prix à la consommation du Canada. Pour 2011, elles totaliseront 9 483 \$ pour le maire et 3 161 \$ pour chacun des six (6) conseillers.

Les contrats de plus de 25 000 \$ qui ont été conclus depuis mon dernier rapport en novembre 2010 sont :

- Service Vacuum D.L. pour la vidange, le transport et le traitement des boues de fosses septiques pour les années 2011 à 2014 au coût de 163,90 \$ par résidence, soit un contrat total d'environ 87 000 \$, taxes en sus;
- Transport Dani-Max inc. pour l'entretien des chemins d'hiver pour la saison 2011-2012 au montant de 71 980,30 \$ taxes incluses;
- Sintra inc. Région Centre du Québec au montant de 586 709,19 \$ taxes incluses, pour les travaux de réfection du 6<sup>e</sup> rang effectués en août 2011;
- Daniel Traversy & Fils inc. pour l'enlèvement des déchets pour les années 2012 et 2013 au montant de 47 139,75 \$ taxes incluses.

Nous pensons terminer l'année 2011 avec un léger surplus qui sera sûrement réinvesti dans le budget 2012.

### **ANNÉE 2012**

La situation économique du pays et du monde étant très précaire, nous nous devons d'être très prudents dans la préparation de notre prochain budget sans empêcher le développement et le bien-être de notre municipalité.

J'ai toujours recommandé à mon conseil de procéder étape par étape. Il faut toujours écouter, analyser avant de prendre des décisions pour le long terme.

Nous voyons venir des baisses de revenus et des augmentations de dépenses et nous devons en prévoir les répercussions.

Nous commencerons l'étude du prochain budget pour 2012 bientôt et nous rencontrerons les différents organismes afin de connaître leurs demandes et leurs visions à long terme.

Nous avons beaucoup dépensé en voirie cette année et les dernières tranches de la subvention entreront seulement en 2014.

Si nous regardons ce que nous avons en infrastructures communautaires à Saint-Bonaventure et se comparant avec les autres municipalités de même envergure, je pense qu'on se classe très bien.



## Municipalité de Saint-Bonaventure

---

Nous continuerons à aider les différents organismes tout en planifiant sur plusieurs années.

Pour les prochains mois et les prochaines années, nous regarderons entre autres :

- Remplacement d'un pont dans le 2<sup>e</sup> rang;
- Demande d'agrandissement de notre périmètre d'urbanisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;
- Étude d'infrastructures nouvelles en loisir ou améliorations de certaines existantes;
- Réparations majeures sur certains tronçons routiers.

Je vous remercie de m'avoir écouté et soyez sans craintes, nous continuerons d'être à votre écoute afin de répondre à vos attentes.

J'en profite pour remercier du fond du cœur tous les bénévoles qui, jour après jour, année après année, ont à cœur de soutenir d'importants services aux citoyens ainsi que de s'impliquer pour organiser différentes activités. Sans vous, le bien-être de la communauté et son développement en serait affecté.

Je ne suis pas très expressif mais, croyez-moi, en dedans de moi je suis très heureux de ce que vous faites et je n'hésite jamais à le mentionner à mes confrères des autres municipalités.

Merci à tous nos employés, merci à mon conseil municipal.

N'hésitez pas à communiquer avec eux pour exprimer vos désirs et vos craintes, ils vous écouteront.

Merci!

Félicien Cardin, maire